Article 31 du Règlement

place une nouvelle politique à l'égard de l'Orchestre du Centre national des Arts.

Quand l'orchestre fait une tournée nationale, il devrait commencer la soirée en jouant notre hymne national. La musique puissante et les paroles patriotiques de l'Ô Canada devraient résonner haut et fort dans toutes les collectivités et les salles de concert où joue notre orchestre national.

Que faire dans le cas où certaines collectivités ne veulent pas qu'on joue notre hymne national? Eh bien, que l'Orchestre du Centre national des Arts refuse de s'y rendre.

Les Canadiens doivent s'unir pour s'opposer aux forces qui menacent l'existence même de notre pays grand et fort. L'Orchestre du Centre national des Arts ne doit pas être le jouet de ces forces qui cherchent à entraîner la division chez nous.

Comme le dit si bien la version anglaise de notre hymne national: «O Canada, our true north strong, united and free».

LE LOGEMENT

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, Winnipeg est à coup sûr la capitale du logement coopératif. C'est là qu'a été mis sur pied le premier programme d'envergure qui a profité jusqu'ici à plus de 3 000 familles. C'est en leur nom que je m'élève contre la scandaleuse réduction, annoncée dans le dernier budget, des fonds affectés au programme du logement coopératif.

Si vous me le permettez, je vais vous lire une observation faite par des gens qui habitent la coopérative d'habitation Carpathia où l'on trouve un bon assortiment de logements pour des familles à faible revenu, pour des familles à revenu moyen et pour des familles monoparentales. Je cite:

Le gouvernement fédéral est tenu de voir à ce que tous les Canadiens aient accès à un logement sûr, décent et à prix abordable.

Il y a donc une contradiction. En janvier, l'ancien ministre de l'Habitation a vanté les mérites du programme du logement coopératif en insistant sur le fait que la coopérative d'habitation mixte empêche la ségrégation dans le secteur du logement social de cette province. Par contre, hier, le ministre des Finances a dit à la Chambre des communes, que le logement coopératif s'inscrivait mal dans le cadre d'un programme de logement mixte.

Quand le gouvernement va-t-il enfin mettre de l'ordre dans ses idées? À mon avis, il est grand temps que nous comprenions que le gouvernement a une responsabilité vis-à-vis les Canadiens.

L'ENVIRONNEMENT

M. Ross Harvey (Edmonton-Est): Monsieur le Président, la plupart des Canadiens n'ont jamais entendu parler de la région des lacs expérimentaux, l'ELA, dans le nord-ouest de l'Ontario ni de l'excellent travail de portée internationale qu'on y effectue.

Cependant, ce sont les membres du programme ELA qui ont été les premiers à prouver que les phosphates étaient responsables de la croissance explosive des algues dans l'eau douce. Ce sont toujours eux qui ont apporté la preuve que les pluies acides d'origine industrielle tuaient les lacs canadiens. En outre, ils continuent d'effectuer des recherches scientifiques de pointe en recueillant notamment des renseignements à long terme qui nous permettront de juger des véritables effets du réchauffement du globe.

Cependant, chose incroyable, on ignore encore combien d'argent sera consacré à ce programme l'année prochaine. À tout le moins, on doit y affecter à nouveau la faible somme de 155 000 \$ qu'on y consacre déjà et qui est insuffisante; idéalement, on devrait augmenter les crédits.

Pour à peine 450 000 \$ par année plus un investissement de 10 millions dans l'aménagement du terrain, le Canada peut conserver et améliorer l'un des projets scientifiques des plus essentiels sur notre planète, un projet dont on vante les mérites sur la scène internationale.

LE MOIS DE LA CROIX-ROUGE

M. J. W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, je voudrais rappeler aux députés et à tous les Canadiens que le mois de mars est le Mois de la Croix—Rouge.

L'année dernière, deux millions et demi de Canadiens ont donné bénévolement leur temps et leur sang, car ils pouvaient constater les bienfaits de leur action.

Rien qu'à Fredericton, la Société de la Croix-Rouge compte plus de 600 bénévoles qui assurent des services essentiels, notamment pour aider des gens qui ont besoin d'un moyen de transport pour visiter leur médecin, souvent pour rester à leurs côtés et les réconforter. Un autre programme que la Croix-Rouge offre partout au Canada et qui est très apprécié dans ma collectivité est le Service d'aide en cas d'incendie, qui fournit une aide financière